Doc 4

**Assemblée Générale Ordinaire et/ou Extraordinaire et/ou Elective**

*VILLE* – *DATE*

Informations Vote

**Avant le jour de vote**

Le club doit indiquer au Comité le nombre et les noms de ses représentants.

Modalités de transmission des informations à déterminer par le Comité Départemental/Régional.

**Obligation de licence**

Pour pouvoir voter, chaque représentant doit être licencié pour la saison *XXXX/XXXX*.

**Contrôle des mandats**

**⇨ Organisation**

Le contrôle des mandats est organisé, *date et lieu*.

Tous les représentants d’une même association doivent se présenter ensemble.

En cas d’absence de l’un d’eux, le report des voix sur le(s) représentant(s) présent(s) sera effectué, sauf procuration.

**⇨ Documents à présenter lors du contrôle des mandats, le jour de l’Assemblée Générale**

① Un document justifiant l’identité du votant

② MANDAT

* Noter le nombre de voix à l’aide du tableau joint
* Compléter et signer le mandat

③ Procuration (si nécessaire) : voir informations ci-dessous

*MODALITES DE PROCURATION*

Le club qui ne peut envoyer de représentant à l’Assemblée Générale, et qui souhaite se faire représenter par le ou les représentants d’un autre club, doit :

a - Compléter et signer la procuration.

b - Compléter et signer le mandat.

c - Donner ces 2 documents (originaux) à la ou les personne(s) qui représentera(ront) le comité.

d - Envoyer une copie de la procuration au Comité *Régional/Départemental* :

⮚ ou mail : *xxxxxxxxxx*

⮚ ou courrier : *xxxxxxxxxxx*

**Modalités de vote**

Indiquer ici si le vote se déroule :

* à main levée ;
* à bulletin secret ;
* de manière électronique.

 Et en préciser les modalités.